

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°  
DNCMP/401/F/2017 POUR LA FOURNITURE DES  
EQUIPEMENTS POUR LA FILIERE AGRI-ELEVAGE AU  
CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES METIERS DE NYABITAKA ;  
MOBILIERS SCOLAIRE AUX DEUX ECO.FO. ET EQUIPEMENTS  
DU CDS MUHANZA-ZINA.**

- Date de publication : ..28../09../2017  
- Date d'ouverture : ..30../10../2017

**1. Objet**

La commune de BUBANZA de la province BUBANZA invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture des Equipements pour la filière agri-élevage au centre d'enseignement des métiers de Nyabitaka, mobiliers scolaires aux cinq eco.fo. et équipements du CDs muhanza-zina.

**2. Financement du marché**

La commune a obtenu de la part du Gouvernement à travers le « FONIC » le financement pour la réalisation des Projets Communaux. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les travaux de construction, une autre partie pour la fourniture des équipements.

**3. Spécification du marché**

3.1 La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert national (AOON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

3.2 Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en 3 lots :

**Le premier lot (lot 1) :**

Equipements de salles de classes et Direction des 2 ECOFO de muyange II et Rurabo:

**Le deuxième lot (lot 2) :**

Équipement de CDS MUHANZA-ZINA :

Est composé de matériels divers utilisables dans différents services de la santé et Matériels de bureaux (voir bordereau des prix unitaires ou devis quantitatif et estimatif, de la Page 20 à 26)

**Le troisième lot (lot 3) :**

Équipements pour la filière agri-élevage au centre d'enseignement des métiers de NYABITAKA:



3.3 Les fournitures sont à livrer dans un délai de soixante (60) jours

#### 4. Condition de participation

4.1 La participation au marché est ouverte aux personnes physique et morales, possédant les conditions juridiques ,techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché ;

4.2 Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des Règles D'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

#### 5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

5.1 Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

**Au Bureau de la Commune BUBANZA.**

Moyennant le paiement de cinquante mille (50 000fbu) francs burundais : 25 000fbu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB)et 25 000fbuau compte N° 710-48858-01 ouvert à l'INTERBANK/BUBANZA (IBB/BUBANZA) au nom de la Commune BUBANZA.

5.2 Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse ci haut mentionnée en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

#### 6. Présentation de l'offre

6.1 Les soumissionnaires doivent soumettre une offre pour chaque lot.

6.2 Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

6.3 Les offres doivent comprendre une caution bancaire de soumission de cinq cents mille francs burundais (500.000 Fbu) pour le lot 1, d'un million de francs burundais (1.000.000 Fbu) pour le lot 2 et de cinq cents mille francs burundais (500.000 Fbu) pour le lot 3. **Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.**

La non présentation de la garantie bancaire de soumission est cause de rejet automatique de l'offre

#### 7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date Limite de remise des offres

#### 8. Date limite de dépôt des offres

8.1 Les offres seront déposées à la commune bubanza jusqu'à la date limite de dépôt des offres fixée le 30/10/2017 à 10heures au chef-lieu de la Commune bubanza.

8.2 Toute offre reçue après la date limite et l'heure de dépôt ne sera pas prise en considération.

#### 9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 30/102017 à 10 heures 30 minutes dans la salle de la commune au chef- lieu de la commune BUBANZA en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics et du FONIC. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

## 10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont :

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin, leurs offres doivent fournir les informations exigées dans les documents suivants :

### Au niveau administratif :

1. La preuve d'achat de DAO portant le numéro du marché ;
2. La Caution de soumission suivant le modèle du DAO et les chèques certifiés ne sont pas acceptés;
3. Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant les capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution de ce marché de fourniture.
4. Les statuts du soumissionnaire (personne morale) ;
5. L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les services l'OBR ;
6. Le certificat d'immatriculation fiscale ;
7. Avoir une adresse fixe connue ;
8. Un acte d'engagement
9. L'Adresse fixe et connue du soumissionnaire;
10. L'Attestation de non redevabilité à l'INSS, en original et en cours de validité.
11. Une Attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Commerce.

### Au niveau technique :

Spécification technique des équipements

### Au niveau financier :

- L'acte de soumission établi suivant le modèle en annexe ;
- Le délai d'exécution ;
- Le bordereau des prix suivant le modèle du DAO.

**N.B** : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse.

Fait à BUBANZA, le 22/09/2017

KAZOVIYO François  
Administrateur Communal

Personne Responsable des  
Marchés Publics